



**UNARM**  
UNION NATIONALE DES ASSISTANTS DE RÉGULATION MÉDICALE

Madame Marisol TOURAINE  
Ministre des Affaires Sociales,  
de la Santé et des Droits des Femmes  
14, avenue Duquesne  
75007 PARIS

Marseille, le 24 octobre 2016.

Madame la Ministre,

Notre association professionnelle des ARM des SAMU – Centre 15 avait été reçue le 25 mars 2014 par votre Ministère, nous vous remercions pour l'écoute attentive de vos collaborateurs lors de cette rencontre. Nous avons fait ensemble un tour d'horizon des situations et des problématiques. Cependant, plus de deux années se sont écoulées sans aucune avancée. ***Les professionnels réclament donc l'ouverture d'une concertation sur les points abordés il y a deux ans.***

Les récents et tragiques événements ont permis de démontrer à la fois l'investissement des personnels et leur capacité à se mobiliser au service des usagers de l'Aide Médicale Urgente.

Ainsi, nous renouvelons le souhait que les représentants de l'association puissent être entendus et concertés sur l'ensemble des points évoqués. En effet, les ARM doivent faire face au manque :

- de recrutement,
- de formation initiale et continue,
- d'une qualification reconnue, sanctionnée par un diplôme de niveau IV
- de titularisation des effectifs en CDD.

Depuis 2010, l'association professionnelle a évoqué à vos prédécesseurs et services qu'une partie de ces problématiques provient sûrement du fait que notre métier d'ARM ne soit pas structuré (formation initiale et diplôme), comme c'est le cas pour la grande majorité des métiers de la santé, afin de reconnaître l'activité indispensable qu'est la nôtre.

D'autre part, en cette fin d'année 2016, la situation est source de graves inquiétudes pour les professionnels ARM du fait de :

- l'approche de la mise en service du numéro 116-117
- la réaffirmation des projets de mutualisation qui semblent cacher des projets plus régionaux.

L'ensemble pèse donc sur nos collègues qui sont épuisés par le manque récurrent d'effectif.

Notre association est à l'origine d'un travail pour un référentiel métier d'ARM. La SFMU a conduit et animé ces travaux avec des représentants de la SFMU- SUDF- ANCESU et de l'UNARM.

***La profession réclame la reconnaissance professionnelle indispensable à son activité.  
Les SAMU – Centre 15 doivent obtenir un effectif pérenne pour assurer leurs missions.***

Dans l'attente de vous rencontrer, nous restons à votre disposition.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération

Le Secrétaire Général,  
Patrice Beauvilain